

Morneau, Josée

De: Dubois, Véronique
Envoyé: 22 mai 2012 11:18
À: 'Cynthia M.-Desgagné'
Cc: dominiquebrillon@videotron.ca; Secrétariat; Greffe
Objet: RE: Demande de verser mes observations au dossier R-3788-2012

Madame Desgagné,

La Régie de l'énergie accuse réception de votre courriel de ce jour, lequel sera déposé, dans le courant de la journée, au dossier R-3788-2012 relatif à la demande de fixation des tarifs et conditions de distribution d'électricité relative à une option d'installation d'un compteur n'émettant pas de radiofréquences

(<http://internet.regie-energie.qc.ca/DEPOT/WebPages/ProjectPhaseDetail.aspx?ProjectID=129&phase=1&Provenance=D>).

Vous pourrez suivre l'évolution de ce dossier directement à partir de notre site internet, y compris l'audience qui se tiendra du 13 au 22 juin 2012 à l'adresse suivante : [http://internet.regie-](http://internet.regie-energie.qc.ca/Depot/WebPages/ProjectPhaseDetail.aspx?ProjectID=129&phase=1&Provenance=A)

[energie.qc.ca/Depot/WebPages/ProjectPhaseDetail.aspx?ProjectID=129&phase=1&Provenance=A](http://internet.regie-energie.qc.ca/Depot/WebPages/ProjectPhaseDetail.aspx?ProjectID=129&phase=1&Provenance=A)

Souhaitant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, Madame Desgagné, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois
Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
(514) 873-3303
veronique.dubois@regie-energie.qc.ca



Ai-je vraiment besoin d'imprimer ce document?

Le présent courrier électronique (courriel) et les documents qui y sont joints peuvent contenir de l'information confidentielle. Ils sont transmis exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et nulle autre personne ne doit en prendre connaissance, les utiliser ou les divulguer. Si vous recevez le présent courriel par erreur, veuillez en aviser l'émetteur immédiatement par courrier électronique et le détruire avec les documents qui y sont joints.

De : Cynthia M.-Desgagné [mailto:cmdesgagne@live.ca]
Envoyé : mardi 22 mai 2012 10:13
À : Dubois, Véronique
Cc : dominiquebrillon@videotron.ca
Objet : Demande de verser mes observations au dossier R-3788-2012

Demande de verser mes observations au dossier R-3788-2012 relatif à la demande de fixation des tarifs et conditions de distribution d'électricité relative à une option d'installation d'un compteur n'émettant pas de radiofréquences.

« À qui de droit : Ayant subi depuis près de 5 ans de graves préjudices en raison de l'installation sur notre maison, à notre insu, par Hydro-Québec d'un compteur Itron de première génération doté d'un émetteur de radiofréquences dont les émissions constantes ont sérieusement hypothéqué ma santé et celle de ma mère, et

réduit à néant ma qualité de vie, ainsi que le témoignage inclus ci-après le démontre, j'estime qu'il est vital que la Régie exige d'Hydro-Québec d'accorder le même droit de retrait aux clients chez qui un tel compteur de première génération a été installé, afin qu'ils puissent ainsi se prévaloir du même droit de retrait que celui accordé aux personnes qui ne veulent pas d'un compteur «intelligent» Landis+Gyr en raison des micro-ondes néfastes qu'ils émettent. Il est également essentiel que la Régie tienne compte du fait qu'il serait profondément injuste pour les clients de devoir payer Hydro-Québec pour l'empêcher de porter atteinte à leur santé, et ce sans avoir jamais demandé ni obtenu le consentement de ses clients à être exposé à un tel risque permanent pour leur santé et celle de leurs enfants, de leurs animaux domestiques et même de leurs voisins dans certains cas. Je vous demande instamment de porter cette demande ainsi que le témoignage suivant à l'attention des régisseurs étudiant présentement ce dossier. »

En 2005 alors que j'étais âgé de 15 ans, hydro-québec as changer le compteur pour un compteur numérique a la maison lors de travaux de rénovation et ce a notre insu. Ce même compteur se retrouvais sur le mur de ma chambre. Quelques mois plus tard, Un matin mes parents me retrouve face contre terre dans ma chambre. A l'hospital, on me diagnostique alors de l'épilepsie sans précédent.

A partir de ce moment, Mon sommeil s'est également mis a changer, en plus de la médication qui étais sans succès et néfaste, des importantes migraines prennent place. Durant 6ans de ma vie J'ai souffert de convulsions multiples sur un seuil d'épilepsie excessivement fragile et incontrôlable, de migraines et de dépressions. Sans parler des changements de médication qui impliquent des sevrages, d'importants effets secondaire et plusieurs hospitalisations. Avec tout ces médicaments qui ne marchent pas et cette maladie qui fait des siennes, ma scolarité as chuté ainsi que ma vie sociale et les sports m'ont été interdit pour risques de blessures graves et ce durant plusieurs années. Les médecins parlaient même a ce moment d'une opération car ils n'arrivaient pas a contrôler cette maladie. Étrangement tout ça depuis l'installation du compteur numérique a la maison.

Depuis un an, je suis déménager. Le compteur présent a ma nouvelle demeure es électromécanique. Depuis ce déménagement ma santé as pris du mieux. Je n'ai plus de migraines, plus aucuns symptômes dépressifs et surtout, plus 'épilepsie. Les médecins ont pu retirer la médications et mon électroencéphalogramme ne démontre plus aucuns foyer épileptique. Guérit depuis que je me suis éloigné du phénomène électromagnétique.

Cynthia Martin-Desgagné